

Sabbat après-midi, le 10 mai 2014

Le Christ, la fin de la loi

Après qu'Adam ait péché, le seul moyen de salut pour la race humaine était que le Fils du Dieu infini donne Sa vie afin qu'elle puisse avoir une autre chance d'obéissance. Quel amour le Père a manifesté en faveur de l'homme, errant et désobéissant qu'il était ! Il « a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse pas mais qu'il ait la vie éternelle. » Dieu était dans le monde, représenté par Christ.

Christ, le second Adam est venu en un monde pollué et dégradé, vivre une vie de parfaite obéissance. La race affaiblie dans sa force morale était incapable de faire face à Satan, qui dirigeait ses sujets avec une autorité cruelle. Le Christ est venu pour la soutenir sur le champ de bataille dans la guerre contre toutes les forces sataniques. En représentant dans Sa vie le caractère de Dieu, Il chercha à regagner l'homme à Son allégeance.

Revêtu des vêtements de l'humanité, le Fils de Dieu est descendu au niveau de ceux qu'Il a désiré sauver. En Lui il n'y avait aucune trace de péché ; Il était toujours pur et sans souillure ; cependant Il a revêtu notre nature pécheresse. Revêtant Sa divinité de l'humanité, afin qu'Il puisse s'associer avec l'humanité déchue, Il a cherché à regagner pour l'homme ce que, par désobéissance, Adam avait perdu pour lui-même et pour le monde. Dans Son propre caractère Il a exposé au monde le caractère de Dieu. Il ne s'est pas fait plaisir à Lui-même, mais partout où Il allait, Il faisait du bien. Toute Son histoire, pendant un peu plus de trente ans, consistait en bienveillance pure et désintéressée. Par Ses paroles, Son influence et Son exemple, il a fait que les hommes se rendent compte qu'Il était possible pour eux de retourner à leur loyauté et d'être replacés dans la faveur de Dieu. Il les a conduits pour qu'ils puissent voir que s'ils se repentaient, si leur caractère était transformé à la similitude divine, ils gagneraient l'immortalité. *Review and Herald*, December 15, 1896, § 5-7.

Dimanche, le 11 mai 2014

Là où le péché a foisonné

Non seulement l'homme, mais aussi la terre ont été soumis au contrôle de l'adversaire du fait du péché. Mais elle sera restaurée par le plan de la rédemption. A la création, Adam avait reçu la domination sur la terre. Mais en succombant à la tentation, il fut placé sous la puissance de Satan, et la domination qu'il avait passa à son conquérant. Ainsi Satan devint "le prince de ce monde." Il avait usurpé cette domination sur la terre, originellement donnée à Adam. Mais le Christ, par son sacrifice qui paya la pénalité du péché, ne racheta pas seulement l'homme, mais récupéra la domination qu'il avait abandonnée. Tout ce qui avait été abandonné par le premier Adam sera restauré par le second...

Pour rappeler constamment à l'homme le souvenir de son péché et lui donner l'occasion de confesser humblement sa foi en un Rédempteur futur, Dieu institua le rite des sacrifices. Le premier holocauste offert par Adam lui causa une douleur cuisante. De sa propre main, il dut ravir à un être la vie que Dieu seul pouvait donner. C'était la

première fois qu'il voyait la mort, qui, sans lui, n'eût jamais frappé les hommes ni les animaux. En égorgeant l'innocente victime, il frissonna à la pensée que son péché ferait couler le sang de l'Agneau de Dieu. Cette scène lui donna un sentiment plus profond et plus vif de la gravité d'une faute qui ne pouvait être expiée que par la mort d'un être cher au cœur du Très-Haut. Puis Adam s'émut devant la bonté infinie de celui qui consentait à offrir au pécheur une telle rançon. Une étoile d'espérance illumina dès lors l'avenir qui lui avait paru si lugubre et si désolé...

Dès le début, le grand conflit a porté sur la loi de Dieu. Satan avait prétendu que le Seigneur est injuste, sa loi imparfaite, et que le bien de l'univers exige sa révision. En l'attaquant, le grand rebelle visait à renverser l'autorité de son auteur. La suite du conflit montrerait si les divins statuts sont défectueux et doivent être amendés, ou s'ils sont parfaits et immuables.

Quand Satan fut expulsé du ciel, il résolut de faire de la terre son royaume.

Après avoir tenté puis séduit Adam et Eve, Satan prétendit qu'en vertu de sa conquête la race déchue lui appartenait de droit, et qu'il était devenu le maître du monde. Le péché avait séparé l'humanité de Dieu. Elle s'était mise à sympathiser avec Satan et était disposée à s'unir à lui pour se rebeller contre la loi de Dieu. Le Christ prit sur lui de libérer l'homme et de délivrer le monde du pouvoir de Satan.

La loi de Dieu ne pouvait pas être ignorée même pour sauver l'homme perdu. Le bon fonctionnement de l'univers exigeait que le gouvernement de Dieu soit maintenu. Mais dans son amour infini et sa miséricorde, le Créateur s'est sacrifié lui-même. Par son Fils, Dieu lui-même a porté culpabilité de la transgression, « pour être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus » (Romains 3 : 26). Ainsi, l'homme, racheté du pouvoir de Satan, et ramené à l'harmonie avec Dieu, pouvait être restauré dans « la domination première ». La lutte entre le bien et le mal était engagée dans ce monde. L'œuvre de la rédemption devait être accomplie sur le terrain même que Satan réclamait comme étant sa propriété. *Signs of the Times*, November 4, 1908, § 9 part, 11-14.

Lundi, le 12 mai 2014

La loi et la grâce

Dieu exige aujourd'hui exactement ce qu'Il exigeait du saint couple en Eden: une obéissance parfaite à Ses commandements. Sa loi demeure immuable à toutes les époques. La grande norme de justice présentée dans l'Ancien Testament, n'est pas rabaissée dans le Nouveau. Ce n'est pas le rôle de l'Evangile d'affaiblir les demandes de la sainte loi de Dieu, mais d'élever les hommes pour qu'ils puissent garder ses préceptes.

La foi en Christ qui sauve l'âme n'est pas ce que beaucoup présentent. "Crois, crois - disent-ils - crois en Christ seulement, et tu seras sauvé. C'est l'unique chose qu'il te faut faire". La foi véritable, tout en se confiant entièrement en Christ pour le salut, conduira à la parfaite conformité avec la loi de Dieu. La foi se manifeste par les œuvres. Et l'apôtre Jean déclare: "Celui qui dit: je L'ai connu, et qui ne garde pas Ses commandements est un menteur, et la vérité n'est point en lui" (1 Jean 2: 4).

Review and Herald, October 5, 1886, §19, 20 ; *La pratique de la foi*, p. 52.

L'idée que la mort de Christ a introduit la grâce pour occuper la place de la loi est un sophisme de Satan. La mort de Jésus n'a modifié, ni annulé, ni amoindri au moindre degré la loi des dix commandements. Cette précieuse grâce, offerte aux hommes par le

moyen du sang du Sauveur, exalte la loi de Dieu. Depuis la chute de l'homme, le gouvernement de Dieu et Sa grâce sont inséparables. Ensemble, ils vont main dans la main à travers toutes les dispensations. "La bonté et la fidélité se rencontrent, la justice et la paix s'embrassent" (Ps. 85: 11).

Jésus, notre Substitut, a accepté de subir la pénalité de la loi transgressée à la place de l'homme. Il a couvert Sa divinité de son humanité. Il est devenu ainsi Fils de l'homme, Sauveur et Rédempteur. La mort du bien-aimé Fils de Dieu, dans le but de racheter l'homme, montre l'immutabilité de la loi divine. Comme il est facile, du point de vue du transgresseur, de penser que Dieu pouvait abolir Sa loi, indiquant ainsi un moyen par lequel les hommes pourraient être sauvés et Christ rester au ciel! La doctrine qui enseigne la liberté, par la grâce, de se libérer de la loi est une erreur fatale. Tout transgresseur de la loi de Dieu est un pécheur et personne ne peut être sanctifié en vivant consciemment dans le péché.

L'abaissement et l'agonie du bien-aimé Fils de Dieu n'ont pas été supportés pour accorder à l'homme la liberté de transgresser la loi du Père et néanmoins s'associer avec Christ sur Son trône, mais afin que, par les mérites de Jésus, et par l'exercice de la repentance et de la foi, même le pécheur le plus invétéré puisse recevoir le pardon et obtenir la force de vivre une vie d'obéissance. Le pécheur n'est pas sauvé dans ses péchés, mais de ses péchés.

L'âme doit premièrement être convaincue de péché avant de ressentir le désir d'aller à Christ. "Le péché c'est la transgression de la loi" (1 Jean 3: 4). "Mais je n'ai connu le péché que par la loi" (Rom. 7: 7). Quand le commandement vint à la conscience de Saul de Tarse, le péché reprit vie et lui, mourut. Il se vit condamné par la loi de Dieu. Le pécheur ne peut être convaincu de sa culpabilité, à moins qu'il ne comprenne en quoi consiste le péché. Il est impossible pour l'individu d'expérimenter la sanctification biblique tout en soutenant que, puisqu'il croit en Christ, obéir à la loi de Dieu ou lui désobéir, c'est sans importance.

Review and Herald, March 8, 1881, § 5-8; *La pratique de la foi*, pp. 30, 31.

Mardi, le 13 mai 2014

Misérable que je suis !

Bien que nous devions être en harmonie avec la loi de Dieu, nous ne sommes pas sauvés par les œuvres de la loi; cependant, nous ne pouvons pas être sauvés sans obéissance. La loi est la norme qui mesure le caractère. Mais il nous est impossible de garder les commandements de Dieu sans la grâce régénératrice de Christ. Seul Jésus peut nous laver de tout péché. Il ne nous sauve pas par le moyen de la loi, pas plus qu'il ne nous sauvera dans la désobéissance à la loi.

Notre amour pour Christ sera proportionnel à la profondeur de notre conviction de péché, et, par la loi, nous avons la connaissance du péché. Mais, fixons les regards sur Jésus, qui s'est donné pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité. Par la foi, approprions-nous les mérites de Christ, et le sang purificateur jouera son rôle. Plus nous voyons clairement les maux et les dangers auxquels nous avons été exposés, plus nous devons être reconnaissants pour la libération apportée par Christ. L'Évangile de Christ ne donne pas aux hommes la permission de transgresser la loi, car c'est à cause de sa violation que les vannes du malheur se sont ouvertes sur notre monde.

Aujourd'hui, le péché est aussi pervers qu'à l'époque d'Adam. L'Évangile ne promet pas les faveurs divines à quelqu'un qui rejette sans remords Sa loi. La dépravation du cœur humain, la culpabilité de la transgression, la ruine du péché, tout est mis en évidence par la croix où Christ a préparé pour nous une issue de secours.

Signs of the Times, July 21, 1890, § 7, 8; *La pratique de la foi*, pp. 95, 96.

Si nous sommes conscients de notre faiblesse, nous ne nous confierons pas en nous-mêmes et nous ne serons pas indifférents au danger; nous sentirons la nécessité d'accourir à la Source de notre force, Jésus, notre justice. Approchons-nous avec repentance et contrition, et le sentiment désespéré de notre propre faiblesse; apprenons que nous devons recourir chaque jour aux mérites du sang de Christ, pour devenir des vases appropriés à l'usage du Maître.

Ainsi, dépendants de Dieu, nous ne serons pas en guerre contre la vérité, mais au contraire toujours capables de nous ranger du côté de la justice. Nous devons nous accrocher aux enseignements de la Bible et ne pas suivre les coutumes et les traditions du monde, les dires et les actes des hommes.

Signs of the Times, May 19, 1890, § 3 part. ; *La pratique de la foi*, p. 86.

La croix est un argument irréfutable en faveur de l'immutabilité de la loi divine. En regardant au calvaire on peut observer la vanité des efforts humains s'ils sont dépourvus des mérites du Christ pour les rendre efficaces. Pour le monde impénitent la croix du Calvaire a constitué un gain immense. L'apôtre Paul l'a glorifiée; il eut raison de le faire, car c'est par la croix qu'il a appris la soumission et qu'il a été élevé à la vraie grandeur. Le prix payé pour sa libération lui a montré la valeur que Dieu accordait à son âme. Le Fils de Dieu avait dû mourir pour les péchés de Paul. Le sang versé sur la croix l'était pour lui, pour l'arracher à la destruction éternelle. Le sang précieux du Christ avait le pouvoir d'offrir le pardon complet à l'âme coupable. C'est ce que Paul considérait comme étant sa « gloire ». C'est par le sang de Christ qu'il avait obtenu la rédemption et même le pardon de ses péchés.

Paul avait conscience de sa faiblesse, et savait qu'il ne pouvait faire confiance à sa propre force. Faisant allusion à la loi, il déclara: « Ainsi, le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort. » (Ro. 7:10) Il avait fait confiance aux œuvres de la loi. Il déclare en effet concernant sa propre vie, - en ce qui concerne la forme en tous cas, - que « quant à la loi » (Phil. 3:5) il était impeccable; et il mettait sa confiance en sa propre justice. Mais quand le miroir de la loi lui fut présenté et lorsqu'il se vit comme Dieu le voyait, plein de fautes, contaminé par le péché, il s'écria « Misérable que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? » (Ro 7:24)

Paul contempla l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. Il entendit la voix du Christ déclarant: « Je suis le chemin, la vérité et la vie; personne ne vient au Père que par moi. » Il décida de faire appel au bénéfice de la grâce salvatrice, de mourir au péché, et de faire appel au sang du Christ pour que sa culpabilité soit effacée, pour être revêtu de la justice du Christ et pour devenir un sarment du Cep Vivant. Il marcha avec Christ, et Jésus devint pour lui - non pas une partie du salut, parce que ses propres œuvres seraient une autre partie, mais - tout en tous, le premier et le dernier, le meilleur en toutes choses. Il avait la foi qui reçoit la vie de Christ, qui le rendait capable de

conformer sa vie à celle de l'exemple divin. Cette foi n'avait aucune prétention de sa propre justice, mais se réclamait entièrement de la justice de Christ.

Signs of the Times, November 24, 1890, § 5-7.

Mercredi, le 14 mai 2014

La fin de la loi

« Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » (Jean 3. 16). Dieu a tant aimé le monde qu'il a consenti à offrir le Juste pour les injustes. La grandeur et la profondeur de son amour ont été révélées à Paul pour qu'il les fasse connaître à toutes les nations. Son esprit a pu saisir l'étendue du plan du salut. Autant en public que dans les foyers, il a prêché, la repentance envers Dieu et la foi au Seigneur Jésus-Christ. La loi condamne mais elle ne peut offrir le pardon au pécheur. L'âme repentante et croyante ne cherche pas la justification dans la loi, mais en Christ le sacrifice libérateur, qui est capable de transférer sa propre justice sur le pécheur afin que les efforts de ce dernier soient rendus acceptables pour Dieu. Lorsque nous prenons le Christ pour notre Sauveur, nous devenons des enfants obéissants, capables d'observer tous ses commandements.

C'est la foi qui nous greffe au cep de la vigne vivante. La foi qui dépend de Christ, reçoit la vertu de Sa part comme le cep tire la sève de la racine. Le prophète déclare : « Le juste vivra par la foi », et cette vérité tissée dans l'expérience religieuse de chaque chrétien, devrait être celle par laquelle le juste vivra. La vraie foi croît en une plus grande foi, et elle croît en force. Elle persévère au fur et à mesure de son développement. L'apôtre déclare : « car c'est ici la justice de Dieu révélée de la foi à la foi. »

Les Gentils n'avaient aucune lumière concernant la loi de Dieu : en conséquence ils n'avaient pas vécu selon la justice. Mais ceux qui croyaient en Christ pouvaient atteindre la justice par le moyen de la foi en Lui. Ils acceptaient la loi de Dieu comme étant leur règle de conduite et de caractère. Les Juifs incroyants n'avaient pas atteint les justes exigences de la loi, parce qu'ils refusaient la seule vertu qui permettait de les rendre justes et acceptables devant Dieu. « ne connaissant pas la justice de Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne sont pas soumis à la justice de Dieu ; car Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient. » (Ro. 10 : 3, 4) Christ est la fin, l'objectif de la loi. La loi condamne le pécheur, et ainsi elle conduit à Christ pour obtenir la justification.

Les Juifs prétendaient croire aux prophètes et reconnaître l'autorité de la loi de Dieu. Mais de loin. La plus grande partie de la nation n'avait qu'une foi nominale. Christ déclara aux maîtres juifs : « Car si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, parce qu'il a écrit à mon sujet. » (Jn 5 : 46) Ceux qui croyaient vraiment à la loi et aux prophètes furent amenés par cet acte de foi à accepter Jésus de Nazareth comme étant le Sauveur des hommes. Les Gentils, d'autre part, furent d'abord amenés à se détourner de l'idolâtrie pour accepter Christ, et par Christ ils furent amenés à la connaissance de la loi et des prophètes.

L'homme doit d'abord voir la justice de la loi condamnant le péché, puis il doit contempler la justice de Dieu dans les mérites de Christ, qui fournit le pardon pour les péchés. « La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des

hommes qui retiennent injustement la vérité captive. » (Ro. 1 :18) Il est possible d'avoir la connaissance de la vérité et pourtant de ne pas être sanctifié par le moyen de la vérité.

Signs of the Times, August 5, 1889, 6-10.

Jeudi, le 15 mai 2014

Le surveillant

On m'interroge au sujet de la loi dans l'épître aux Galates. Quelle est la loi qui fait les fonctions d'un pédagogue pour amener au Christ ? Je réponds : A la fois la loi cérémonielle et le code moral des dix commandements.

Le Christ était à la base de toute l'économie juive. La mort d'Abel fut la conséquence du refus de Caïn d'accepter le plan de Dieu à l'école de l'obéissance pour être sauvé par le sang de Jésus-Christ préfiguré par les sacrifices annonçant le Christ. Caïn refusa l'effusion de sang qui symbolisait le sang du Christ destiné à être répandu en faveur du monde. Toute la cérémonie avait été préparée par Dieu, et le Christ est devenu le fondement du système tout entier. Ainsi commençait le ministère du pédagogue qui avait pour but d'amener les hommes pécheurs à voir en Christ le Fondement de toute l'économie juive.

Tous ceux qui participaient au service du sanctuaire recevaient constamment des instructions concernant l'intervention du Christ en faveur de la race humaine. Ce service avait pour but de créer en chaque cœur l'amour pour la loi de Dieu, qui est la loi du royaume. Le sacrifice devait offrir une parabole de l'amour de Dieu révélé en Christ, - victime souffrante et mourante qui a pris sur elle le péché dont l'homme s'est rendu coupable, l'innocent ayant été fait péché pour nous.

En contemplant ce grand thème du salut nous voyons l'œuvre du Christ. Outre la promesse du don de l'Esprit, la nature et le caractère de ce sacrifice et de cette intervention sont des sujets qui devraient produire dans nos cœurs de saintes et nobles pensées touchant la loi de Dieu qui maintient ses exigences sur tout agent humain. Le simple acte de manger le fruit défendu constituait une violation de cette loi qui amena sur l'homme et sur la terre les conséquences de la désobéissance à la sainte loi de Dieu. La nature de l'intervention devrait suffire à inspirer à l'homme la crainte de commettre la moindre désobéissance aux injonctions divines.

Il est nécessaire de bien comprendre en quoi consiste le péché et de s'abstenir du moindre pas qui nous fasse franchir la limite entre l'obéissance et la désobéissance.

Dieu désire que tout sujet de sa création comprenne la grandeur de l'œuvre du Fils infini de Dieu qui a donné sa vie pour le salut du monde. «Voyez quel amour le Père nous a témoigné pour que nous soyons appelés enfants de Dieu ! Et nous le sommes. Si le monde ne nous connaît pas, c'est qu'il ne l'a pas connu. » (1 Jean 3 : 1)

Manuscript Releases, vol. 1, pp. 131-133; *Messages choisis*, vol. 1, pp. 274, 275.

Il n'y a ni sûreté, ni repos, ni justification dans la transgression de la loi. Aucun homme ne peut espérer être trouvé innocent devant Dieu, en paix avec lui par les mérites du Christ, aussi longtemps qu'il persiste à pécher. Il doit mettre fin à ses transgressions et devenir loyal et sincère. Quand le pécheur se regarde dans le grand miroir moral, il aperçoit ses défauts de caractère. Il se voit tel qu'il est, taché, souillé, condamné. Il sait que la loi ne peut aucunement enlever la culpabilité ou pardonner le transgresseur. Il doit aller plus loin. La loi n'est qu'un pédagogue pour nous conduire au

Web page: www.adventverlag.ch/egw/f

Christ. Il doit porter ses regards sur le Sauveur qui se charge de nos péchés. Dès que le Christ lui est révélé sur la croix du Calvaire, succombant sous le poids des péchés du monde entier, le Saint-Esprit lui montre l'attitude de Dieu à l'égard de tous ceux qui se repentent de leurs transgressions. « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » (Jean 3 :16) *Review and Herald*, April 5, 1898, § 6; *Messages choisis*, vol. 1, p. 250.

Vendredi, le 16 mai 2014

Pour aller plus loin...

Pas de lecture complémentaire.